

Particularités des départements pour les échanges

ANTHROPOLOGIE	1
CRIMINOLOGIE	1
SÉCURITÉ ET ÉTUDES POLICIÈRE	1
DESIGN INDUSTRIEL	2
DESIGN D'INTÉRIEUR	2
DROIT	2
ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES	3
GÉOGRAPHIE	3
MÉDECINE VÉTÉRINAIRE	3
MUSIQUE	4
ORTHOPHONIE ET AUDIOLOGIE	4
PSYCHOLOGIE	4
RELATIONS INDUSTRIELLES	5
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	5
SCIENCE POLITIQUE, ÉTUDES INTERNATIONALES, COMMUNICATION ET POLITIQUE ET ÉCONOMIE ET POLITIQUE	6
ÉCONOMIE ET POLITIQUE	6
SCIENCES BIOLOGIQUES	6
SCIENCES ÉCONOMIQUES	6
TRAVAIL SOCIAL	6

Si votre programme d'études n'apparaît pas, il n'y a pas de spécificités connues. Les règles générales du programme d'échanges s'appliquent. Vous êtes toutefois invités à vérifier auprès de votre département pour vous en assurer.

Anthropologie

	Pas de moyenne minimale exigée.
Pour les étudiants de 1er cycle :	Avoir complété 24 crédits et rester inscrits à temps plein pour la/les session(s) d'échange.
Pour les étudiants du 2e cycle :	9/15 crédits de cours à faire à l'UdeM obligatoirement, donc les étudiants peuvent partir en programme d'échanges 1 session maximum.

Criminologie

Le seul moment pour partir en échange est la dernière session de la dernière année d'études du baccalauréat.

Une moyenne de 3,2 sur 4,3 est exigée

Sécurité et études policière

Le seul moment pour partir en échange est durant la 2e année d'études.

Design industriel	Design d'intérieur
L'École exige que les étudiants aient au moins 3,2 sur 4,3 de moyenne au moment du dépôt. Cela est vérifié à la fin janvier, avant le dépôt des dossiers en février, et inclue les résultats de la session d'automne.	L'École exige que les étudiants aient au moins 3,2 sur 4,3 de moyenne au moment du dépôt. Cela est vérifié à la fin janvier, avant le dépôt des dossiers en février, et inclue les résultats de la session d'automne.
Il est possible de partir au semestre d'hiver, sauf exception. Les étudiants doivent partir durant leur troisième année.	Les étudiants partent normalement à la session d'automne. Les étudiants doivent partir durant leur troisième année.
Ils doivent déposer leur dossier lors des dates limites et une prolongation leur est accordée pour déposer leur portfolio en 3 copies (normalement, jusqu'au lundi suivant la semaine de lecture).	Ils doivent déposer leur dossier lors des dates limites et une prolongation leur est accordée pour déposer leur portfolio en 3 copies (normalement, jusqu'au lundi suivant la semaine de lecture).
Seuls les étudiants ayant assisté à la séance d'information d'automne peuvent présenter un dossier de candidature. Les présences sont prises au début et à la fin de la séance.	Seuls les étudiants ayant assisté à la séance d'information d'automne, lors de leur 2e année, peuvent présenter un dossier de candidature. Les présences sont prises au début et à la fin de la séance.
Une clinique de portfolio est organisée à l'hiver, pour permettre de construire un bon portfolio.	Une clinique de portfolio est organisée à l'hiver, pour permettre de construire un bon portfolio.
Les étudiants doivent choisir parmi la liste des ententes déterminées par l'École. Ils peuvent faire un choix en dehors de cette liste, si la demande d'une école particulière est formulée six (6) mois à l'avance.	Les étudiants doivent choisir parmi la liste des ententes déterminées par l'École. Ils peuvent faire un choix en dehors de cette liste, si la demande d'une école particulière est formulée six (6) mois à l'avance.

Droit	
Pour les étudiants de 1^{er} cycle :	Les étudiants ne peuvent partir qu'en 3e année, un seul semestre (en automne ou en hiver).
	Pour un échange aux États-Unis, les étudiants ne peuvent pas participer au National Student Exchange, mais ils peuvent appliquer pour le Killam Fellowship.
	Les étudiants doivent déposer leur dossier à la Faculté de droit au plus tard le premier vendredi de la rentrée de janvier. L'information est affichée à chaque année sur le site intranet la Faculté de droit.
	Les étudiants font 3 choix d'établissements. La Faculté analyse le dossier et détermine l'établissement pour lequel l'étudiant pourra soumettre son dossier à la Maison internationale. Une fois la sélection faite, les étudiants récupèrent leur dossier avec leur contrat d'études et remettent le dossier complet à la date déterminée par la Maison internationale.

	Cheminement international : si un étudiant a une moyenne de 3,3 et qu'il fait un programme d'échanges et certains cours dans un bloc de cours lié à l'international, il pourra être dans le cheminement international. Les informations sont disponibles à la Faculté.
	4e année de Common Law - Osgoode Hall : il s'agit d'un programme compétitif, payant, mais qui permet d'élargir la pratique du droit. Cela doit se faire avant le barreau. La faculté reçoit les demandes et fait les sélections. Les moyennes sont très fortes. Les étudiants ne passent pas par la Maison internationale.

Études cinématographiques

Pour les étudiants de 1^{er} cycle :	Avoir une moyenne de 3,0 sur 4,3. Avoir complété au moins 30 crédits.
---	--

Géographie

Pour les étudiants de 1^{er} cycle :	Ne pas partir pendant la troisième année. Partir idéalement après la première année, et après avoir réussi le cours de terrain 1. Les cours de terrain 2 DOIT être effectué au Québec. Moyenne minimale de 3.0 pour le cheminement international .
---	---

Médecine vétérinaire

Pour les étudiants de 1^{er} cycle :	Avoir complété 2 années complètes de DMV. Les étudiants doivent partir une année au complet, en 3e année de DMV. Lorsqu'un étudiant veut présenter une demande en dehors des ententes sectorielles de la Faculté, il doit le faire le plus rapidement possible pour laisser le temps à la faculté d'analyser la demande. La faculté accepte les séjours dans les universités/facultés avec qui nous avons des ententes bilatérales spécifiques OU dans les universités/facultés accrédités par l'AVMA. Il n'est pas possible de participer au programme du National Student Exchange (États-Unis).
---	--

Seuls 5 étudiants par année peuvent réaliser un programme d'échanges.

Musique

Pour les étudiants de tous les cycles :

Les cours individuels de composition ou d'instrument ne sont pas pris en compte dans les programmes d'échanges SAUF dans les établissements avec lesquels la Faculté de musique a des partenariats.

Orthophonie et audiologie

Pour les étudiants de 1er cycle :

Les étudiants peuvent partir en échange seulement au cours de la deuxième année de leur baccalauréat.

Les étudiants doivent avoir une moyenne de 3,0/4,3.

Les étudiants doivent communiquer leur intention de faire un échange à Mme Phaedra Royle **au plus tard le 30 novembre**.

Les étudiants doivent soumettre leur contrat d'études à Mme Phaedra Royle **au plus tard trois semaines avant les dates limites de la Maison internationale**. Ils doivent aussi fournir les documents suivants : un relevé de notes, un curriculum vitae et une lettre de motivation.

Psychologie

Pour un départ en 2^e année, au 1^{er} cycle :

Les démarches doivent se faire pendant la 1^{ère} année.

Tous les cours obligatoires de niveau 1000 et 2000 au programme (des blocs A à D - 39 crédits) doivent avoir été réussis avant le départ.

Les étudiants intéressés à accéder au cheminement Honor doivent également compléter le cours « PSY2007 - Laboratoire 1 » avant le départ.

Possibilité de partir à l'hiver seulement.

Une moyenne cumulative minimale de **3,8** est exigée.

Pour un départ en 3^e année, au 1^{er} cycle :

Les démarches doivent se faire pendant la 2^e année.

Tous les cours obligatoires au programme (blocs A à D - 45 crédits) doivent avoir été réussis avant le départ.

Possibilité de partir à l'automne, à l'hiver, ou les deux.

Une moyenne cumulative minimale de **3,2** est exigée.

D'autres informations en ligne : <http://psy.umontreal.ca/ressources-services/international/>

Relations industrielles

Pour les étudiants de 1^{er} cycle :	Avoir une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3. Ceci est non-négociable.
	Effectuer le séjour d'études dans le cadre de la 3 ^e année du baccalauréat. L'étudiant doit valider avec le responsable des échanges, Brahim Boudarbat, la possibilité de partir en 2 ^e année.
	Prioriser l'une des universités recommandées par l'École de relations industrielles. Par exemple : l'Institut des sciences du travail de l'Université catholique de Louvain (Belgique) ; l'Université Jean Monnet, Saint-Étienne (France); la Faculté d'administration de l'Université Toulouse 1 Capitole (France) ; l'une des universités participant au National Student Exchange (États-Unis) et dispensant des cours appropriés en relations industrielles.
	L'étudiant doit prendre rendez-vous avec Monsieur Brahim Boudarbat pour faire le contrat d'études. Brahim.boudarbat@umontreal.ca
Vous pouvez également consulter le document en ligne: http://eri.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/relations_industrielles/Documents/3-Ressources-services/International/Les_possibilit%C3%A9s_d_%C3%A9tudes_%C3%A0_l_%C3%A9tranger.pdf	

Sciences de l'éducation

Pour les étudiants de 1^{er} cycle	Avoir une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3.
	Possibilité de partir une session au cours de la 3 ^{ème} année (au moment où il n'y a pas de stage).
	Il n'est pas possible de faire de stage dans le cadre du programme d'échanges d'étudiants. Par contre, des stages de 3 ^e année sont organisés à Teranga au Sénégal, dans un contexte autre que celui des ententes bilatérales, à l'exception des stages au baccalauréat en enseignement du français langue seconde, qui peuvent se faire au Mexique ou au Brésil. Veuillez contacter la coordonnatrice des stages de votre programme pour plus d'information.
	Les étudiants doivent soumettre leur proposition d'échanges par courriel à Mme Suzanne Samson avant le 14 décembre . De plus, ils doivent soumettre leur contrat d'études à Mme Suzanne Samson au plus tard le 15 janvier .

Science politique, Études internationales, Communication et politique et Économie et politique

Pour les étudiants de 1^{er} cycle :	Avoir une moyenne de 3,0 sur 4,3.
	Avoir complété au moins 30 crédits, dont 24 crédits obligatoires, dans un programme de baccalauréat ou de majeure.

Sciences biologiques

Pour les étudiants de 1^{er} cycle :	Avoir une moyenne de 3,0 sur 4,3.
	Il n'est pas possible de réaliser les cours obligatoires de première année lors du programme d'échanges.
	Vous devez faire approuver votre contrat d'études par M. Nguyen au plus tard le 13 janvier 2017.

Sciences économiques

Pour les étudiants de 1^{er} cycle:	Être inscrit au baccalauréat spécialisé en sciences économiques. Les étudiants à la majeure ne peuvent pas partir.
	Avoir une moyenne d'au moins 3,0.
	Tous les cours obligatoires du programme doivent être faits à l'UdeM.
	Le programme d'échange est seulement possible dans les établissements où l'UdeM a signé une entente.
	Les étudiants doivent arriver préparés lors de leur rencontre avec M. Chiheb Charchour, responsable des échanges, pour l'approbation du contrat d'études: avoir en main la description des cours choisis dans l'établissement d'accueil ciblé, nombre d'heures de cours, etc.

Travail social

Pour les étudiants de 1^{er} cycle:	Il n'y a pas de moyenne minimale pour partir.
	Il est seulement possible de partir en 2 ^e année et seulement à la session d'hiver.

L'étudiant doit communiquer avec Sonia Gauthier (sonia.gauthier@umontreal.ca) au plus tard fin novembre de sa première année de baccalauréat pour faire sa proposition d'échange et voir avec elle les possibilités. Les destinations ouvertes sont : Espagne, Mexique, Liban, France, Belgique. L'étudiant peut proposer une destination en dehors des ententes sectorielles, mais les places ne peuvent être garanties.

Si l'étudiant n'a pas assisté à une séance d'information spécifique au département, il doit venir à une rencontre générale de la Maison internationale. Le contrat d'études préliminaire doit être approuvé par Madame Gauthier au plus tard à la mi-janvier.